



TIR SPORTIF MARMANDAIS

Siège Social : Mairie de Marmande 47200

Stand: 'LA CAILLAOUERE' 47200 FOURQUES/GARONNE

TEL. 05.53.94.30.35 ou 05.53.79.39.30

Siret : 421 505 884 000 21 A.P.E : 926C

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AOUT 2020

Présents : 49

Pouvoirs : 43

Quorum atteint, le Président M. SCHEMANN ouvre la 51^o Assemblée Générale en remerciant pour leur présence les nombreux licenciés, Mr VOGELEER de la Mairie de Fourques (qui nous a prêté la Salle) en charge du suivi des Associations, Mr CILLIERES 1^o Adjoint à la Mairie de Marmande Chargé des Sports, Mr FEYRIT Conseiller Délégué aux Sports et à la Vie Associative, Mr GARCIA Co-Président de l'OMS et Mr VIDALIE Responsable Régional des Arbitres d'Aquitaine.

Les licenciés ont pris connaissance du Procès Verbal de la saison 2018-2019 sur le site et

le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

RAPPORT MORAL

Cette saison est une année spéciale à cause du COVID avec fermeture du Stand pendant 2 mois et ensuite, consignes strictes bien respectées par tous les tireurs.

Dans ces conditions, je remercie toutes les personnes participant à la vie du Club: entretien du Stand, gestion des différents postes de tir, gestion administrative etc.

L'année 2020 étant une année électorale, le Comité Directeur (constitué de 7 membres à ce jour) est démissionnaire mais se représente. Selon nos Statuts, il peut se composer de 6 à 10 membres et un appel à candidature a donc été réalisé avec une réponse de 7 nouveaux Candidats.

6 se présentent oralement à l'Assemblée : Mrs CECOT, OSTANEL, REY, PICAMIL, DE MARIA et COURTECUISSÉ. Mr TEYSSANDIER est absent et excusé.

RAPPORT FINANCIER

Lecture des comptes par La Secrétaire **Recettes : 39.698,96 €**

Dépenses : 24.659,81 € soit un solde créditeur de 5.039,15 €

A côté du compte courant (solde de 9.075,31 € à ce jour), l'Association détient 10.000 € de parts Sociales et 15.455,06 € sur un Livret A ce qui représente une avance de 6 mois de trésorerie si cela était nécessaire.

Le compte rendu financier ainsi que le Prévisionnel sont approuvés à l'unanimité moins 1 voix (Abstention de Mr DE MARIA)

Le rapport des vérificateurs aux comptes est lu par Mr RIVIERE : résultats comptables en concordance avec la banque et gestion correcte.

Mr RIVIERE et Mlle LUCAS-VIDAL sont réélus pour la saison prochaine.

2 Assesseurs et 2 Scrutateurs ayant été nommés pour le dépouillement, ils ont vérifié le nombre de pouvoirs et de bulletins de vote des licenciés présents à l'Assemblée.

Il est procédé devant eux au Vote pour la composition du nouveau Comité Directeur.

Pendant le dépouillement, la parole est donnée à Mr VIDALIE.

Mr Bernard VIDALIE nous présente d'abord les dernières informations sur le **Carnet de Tir**. En effet, celui-ci **n'est plus utile au niveau de la Préfecture sauf en cas d'une 1^o acquisition**. Par contre, **la F F TIR, elle, souhaite que les Clubs conservent les contrôles dans tous les cas (acquisition et renouvellement)**.

Niveau Aquitaine : La saison s'achève après une année « vide » cause COVID : toutes les compétitions annulées et rien ne peut être programmé pour 2020-2021.

Rien de prévu non plus pour les arbitres : aucune formation, pas de tronc commun ni spécificités...

Fin du dépouillement et résultats de l'Election du Comité Directeur donnés par Mr BERGEY

Votants : 92 Nuls : 2 Exprimés : 90

Nombre de voix des 10 candidats élus :

| | | | | | |
|----------------|----|-------------|----|-----------------|----|
| D. AUJARD | 88 | M. SCHEMANN | 73 | D. NAVARRO | 66 |
| J.M. BARRERE | 79 | R. OSTANEL | 73 | C. CECOT | 50 |
| M.M. NAVARRO | 79 | S. PESSOT | 70 | P. COURTECUISSÉ | 48 |
| J.C. LAILLETTE | 78 | | | | |

Après réunion et délibération de ce nouveau Comité Directeur, Michel SCHEMANN est réélu Président.

Il est réélu par l'Assemblée à l'unanimité moins 1 voix : Mr COULON qui vote contre.

RAPPORT SPORTIF

Cette saison se termine avec 157 licenciés dont 7 jeunes et le prix de la Licence reste inchangé 140 € adulte, 60€ jeune et 260 € couple.

Avec le COVID, toutes les compétitions officielles comme les Concours amicaux ont été annulés Et nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve...

PROJETS

Quelques travaux de terrassement sont prévus et un devis a été demandé pour la réalisation de dalles le long des bâtiments.

Prévision d'Achat de 5 nouvelles cartouches pour les carabines Air Comprimé

Mr REY se renseigne auprès de l'organisme APAVE qui lui a éprouvé une cartouche (moins cher que l'achat d'une neuve mais la sécurité est-elle garantie?)

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Surprises par le grand nombre de licenciés présents par rapport à d'autres Assemblées auxquelles elles participent.

Remercient le Tir Sportif Marmandais pour sa participation aux diverses manifestations comme le Forum des Sports qui d'ailleurs n'aura pas lieu cette année.

Initiation auprès des jeunes pendant les vacances avec le Ticket Loisir.

RAPPEL : Dates d'arrêt des Tirs aux Armes à feu : du 7 Octobre au soir au 7 Novembre au matin.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h45.

M. SCHEMANN
Le Président

M. NAVARRO
La Secrétaire

D.NAVARRO
Le Trésorier

